

Annexe : mesures d'aménagement autorisées pour l'examen du DNB session 2024

Mesures réglementaires	Observations
1- Temps majoré	
MH102 - Majoration 1/3 de temps pour les épreuves écrites	
MH103 - Majoration 1/3 de temps pour la passation des épreuves orales	Uniquement si le candidat a un trouble du langage (ex : bégaiement)
2- Pause	
MH118 - temps compensatoire pour se lever, marcher, aller aux toilettes	
MH119 - temps compensatoire pour soins	
MH120 - possibilité de se lever ou pause sans temps compensatoire	
MH121 - Possibilité de sortir avant la fin de la première heure (pause, soins)	
MH126 - Possibilité de se lever ou pause avec temps compensatoire dans la limite d'1/3 de temps	
3- Locaux, installation de la salle	
MH201 - Accès facile aux sanitaires, possibilité de s'y rendre dès la 1 ^{ère} heure	
MH202 - Proximité de l'infirmierie	
MH204 ou MH205 - Accessibilité des locaux (ascenseur)	
MH206 - Accessibilité des locaux fauteuil roulant	
MH207 – proximité d'une prise de courant	Accordée automatiquement si ordinateur
MH209 - Conditions particulières d'éclairage (à préciser)	
MH211 - Poste de travail ou mobilier adapté (à préciser)	
MH214 - Salle à faible effectif	
MH212 – seul dans une salle	
4- Aides et matériels techniques	
MH413 - Utilisation de l'ordinateur ou de la tablette du candidat	Le candidat doit apporter une clé USB vide afin de faciliter l'impression de sa copie. Le candidat doit avoir l'habitude d'utiliser l'ordinateur pendant la scolarité.
MH414 - Utilisation de l'ordinateur du centre d'épreuves	
MH405 - Utilisation de logiciels spécifiques habituellement utilisés en classe	Préciser le nom du ou des logiciel(s)
MH402 - Autorisation de la calculatrice (simple, non programmable)	
MH403 - Utilisation de matériel particulier (à préciser), machine braille, système haute fréquence	
5- Mise en forme des sujets (un seul agrandissement possible)	
MH301 - Sujets en braille intégral	
MH302 - Sujets en braille abrégé	
MH310 – Sujets en caractères agrandis – Arial 16	Agrandissement Arial ou A3 Arial est la seule police disponible Arial 24 à éviter car liasse de sujets très volumineuse et difficile à manier
MH303 - Sujets en caractères agrandis - Arial 20	
MH316 – Sujets en caractère agrandis – Arial 24	
MH304 - Sujets en caractères agrandis - format A3	Équivaut à de l'Arial 14
MH306 - Sujets en format numérique (clé USB), format pdf non modifiable uniquement pour agrandissement	Le candidat ne compose pas sur ce type de format, il permet juste d'agrandir le sujet

6- Communication	
MH401 - Port par le surveillant d'un système Haute Fréquence	
MH508 - Lecture orale des consignes en articulant et en se plaçant face au candidat	
MH601 - Consignes orales données par écrit au candidat	
7- Aides humaines	
MH512 - Assistance d'un(e) secrétaire lecteur	
MH513 - Assistance d'un(e) secrétaire scripteur	Dictée aménagée accordée d'office
MH521 - Assistant pour reformulation des consignes	
MH522 - Assistant pour séquençage des consignes complexes MH516 - Assistance d'un(e) secrétaire lecteur scripteur	Dictée aménagée accordée d'office
MH523 - Assistant pour explication des sens second et métaphorique	
MH502 – Assistance d'un enseignant spécialisé trouble de la fonction auditive	
MH503 - Interprète en langue des signes française (LSF)	
MH514 - Assistance d'un(e) AVS ou AESH	Préciser le nom de la personne
8- Adaptations	
MH602 - Communication par écrit pour les épreuves orales	
MH632 - Passage en priorité pour les épreuves orales	
MH628 - Neutralisation de l'exercice d'algorithmique de l'épreuve de mathématiques	Pas d'adaptation possible de cet exercice mais uniquement neutralisation <u>pour les candidats mal voyants.</u>
MH611 - Dictée aménagée	
MH624 - Adaptation de l'épreuve orale de soutenance de projet (adaptation pour les candidats présentant un trouble du langage oral ou de la parole les autorisant à s'exprimer selon les modalités qu'ils utilisent habituellement dans les situations de communication orale)	Exemple : élève mutique
9- Dispenses	
MH605 - Dispense (dans le cadre du contrôle continu) de l'évaluation de la composante « comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale » du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer »	Domaine 1 neutralisé au niveau de la remontée des points de socle commun de connaissances
MH606 - Dispense de la tâche cartographique en histoire-géographie et enseignement moral et civique	Seuls les candidats présentant un trouble moteur, sensoriel, neuro-visuel ou des fonctions exécutives peuvent être dispensés
MH621 - Dispense de langue vivante	Uniquement pour les candidats individuels et ayant échoué au DNB lors de la session précédente et ayant obtenu la mesure MH605)
10- Etalement du passage des épreuves	
MH610 - Etalement de session	Spécifier les épreuves à passer en juin, en septembre de l'année n ou n+1
11- Conservation des notes	
MH609 - Conservation de notes sur 5 ans	Mesure uniquement accordée aux candidats ayant échoué à l'examen lors de la session précédente – préciser les épreuves concernées et fournir les relevés de notes.